13e ANNEE. — N° 644 PARAIT LE SAMEDI 5 Juin 1987

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
AUG. TURIN Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20
Commerciales (la ligne) 0,15
Réclames (la ligne) 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

FILOUS PRIVILÉGIÉS

Il y a des gens qui glissent leur main dans votre poche pour vous subtiliser votre porte-monnaie.

Ce sont des voleurs.

Il y a des gens qui imitent votre signature et réussissent à se faire payer en votre nom une forte somme sur les fonds que vous avez déposés dans une maison de banque.

Ce sont des faussaires.

Il y a ceux qui dévalisent les appartements, qui déménagent les maisons de campagne.

Ce sont des cambrioleurs.

Il y a les comités électoraux qui font la cuisine dans les urnes.

On n'a pas encore qualifié ce genre de filouterie, qui reste généralement impuni.

On fit un gros procès, récemment, où il fut impossible de savoir quels étaient les vrais coupables, ou du moins le parquet n'osa-t-il pas chercher à se faire une certitude.

Il y a aussi des filous parmi Messieurs les représentants du suffrage universel. Nous ne voulons pas parler de ceux qui ont mis dans leur poche l'argent des pauvres actionnaires de Panama. Il est entendu qu'on passe l'éponge sur cette malhonnêteté-là.

Nous voulons parler d'un genre de filouterie mis à la mode, depuis pas mal de temps, au Palais-Bourbon.

Plusieurs députés se sont plaints des résultats singuliers des scrutins qui ont eu lieu à la suite de l'assaut donné au gouvernement par M. Delcassé.

Ces députés avaient voté pour le gouvernement. On les a inscrits les uns comme ayant voté avec les radicaux. Les autres comme s'étant abstenus.

M. le Président de la Chambre, devant leurs réclamations, a avoué en rougissant que ces accidents se produisent assez fréquemment et que lui-même en avait été victime.

Mais, a-t-il ajouté, je ne vois guère le moyen d'empêcher cela.

Il y a des députés très adroits parait-il, pour fouiller dans la boîte du voisin sans qu'il s'en aperçoive.

M. Brisson ne voit pas le moyen d'empêcher cela. C'est qu'il faudrait aposter aux quatre coins de la Chambre des agents de police à l'œil perçant et que la majesté de nos représentants ne souffrirait pas cette surveillance.

Messieurs les députés font les lois qui punissent les autres citoyens, et qui les atteignent eux-mêmes quand ils opèrent en dehors de l'enceinte parlementaire.

Mais dans cette enceinte ils sont à l'abri.

Et s'ils sont filous, ce sont des filous privilégiés.

L. M.

LES RÉFORMES FISCALES

La commission du budget a adopté, après un exposé de son rapporteur général, les dispositions suivantes au sujet de l'emploi par les communes des 25 millions provenant de l'abandon que leur fait l'Etat du quart du principal de l'impôt foncier.

Ces 25 millions devront être employés, avant toute autre affectation, à la suppression totale ou à la réduction des centimes additionnels communaux portant sur les quatre contributions directes.

Dans la limite des ressources restant disponibles après la suppression intégraledes centimes communaux,les conseils municipaux auront la faculté d'employer l'exédent, soit au rachat total ou partiel des prestations, soit à l'acquittement d'une partie de contingent personnel et mobilier, soit à la suppression ou à la réduction des centimes aditionnels sur les contributions foncières.

En ce qui concerne la compensation pour l'Etat des 25 millions abandonnés aux communes, la commission, d'accord avec le ministre des finances, a arrêté des dispositions aux termes desquelles le taux de l'impôt sur le revenu serait porté pour les valeurs au porteur et pour les valeurs nominatives de 4 à 4 1/2 0/0. Mais le droit de transmission sur les valeurs nominatives serais porté de 0.50 à 0.85 0/0.

Enfin les valeurs mobilières seraient assimilées aux valeurs immobilières pour la taxe de mainmorte.

COMITÉ PAUL ARÈNE

Souscription au Monument

SEPTIÈME LISTE

MM. Rougier Paul, Marseille	5 fr.
Bontoux Edouard, ancien magistrat, Sisteron	5 »
Tourrès Léon, agrégé de l'Université, Nimes	5 »
Vanel A., rentier, Sisteron	10 »
Girard A., juge d'instruction, Sisteron	5 »
Conseil municipal, Sisteron	300 »
Fabre, inspecteur primaire Brignoles (Var)	5 »
A Reporter . . .	335 »
A reporter . . .	335 »
Dol, sous-insp. des Forêts Sisteron.	5 »
Société Amicale des Bas-Alpins, Paris	50 »
Anonyme, Sisteron	5 »
Thélène Félix, 1er adjoint au Maire, Sisteron	5 »
Abbé Pascal, aumônier du Lycée de Gap	5 »
Marius Prosper à Asnières	10 »
Conseil municipal de Gap	25 »
Rebattu, négoc. à Sisteron	5 »
Ravoux, receveur municipal, Sisteron	5 »
Conseil municipal de Riez	30 »
Bertrand, march. de vins Sisteron	5 »
Mlle Marguerite Fayet, Lyon	2 »
Anonyme, Sisteron	2 »
Chiappini, inspecteur primaire, Sisteron	5 »
TOTAL . .	494 »
TOTAL de la 6e liste. . .	2.113 55
TOTAL GÉNÉRAL. .	2.607 55

MUSÉE DES FAMILLES, édition populaire illustrée

Sommaire du N° 22. — 3 Juin 1897
SIXIÈME ANNÉE

Aux pays du Rhin, par A. I. — Nouveaux souveuirs entomologiques ; La mante religieuse, par J. H. Fabre. — Illusion perdue, par A. Lepage. — Mademoiselle de Fierlys, par F. Dillaye. — Histoire d'un sifflet, par Philibert Audebrand. — Jeux d'esprit.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie. — Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires. *Abonnements :* **Un an, 6 fr. ; Six mois, 3 fr.**

AVENTURE D'UNE NOURRICE SÈCHE à Bethon (Marne)

Nous lisons dans " le Journal ".

Lorsqu'une mère dévouée a, pendant de longs mois, prodigué ses soins et le plus pur de son sang pour élever son cher bébé, il arrive un jour où le sein maternel ne suffit plus et où il faut le sevrer. Beaucoup de mères n'ont pas le courage de supporter les cris de leurs enfants dans les premiers jours de leur sevrage, elles préfèrent les confier à des femmes qui ont cette spécialité et en font le métier.

C'est chez une de ces nourrices sèches ou sevreuses, comme on les désigne, que je me suis rendu à Béthon (Marne) pour y constater un fait remarquable dont je devais rendre compte à mon journal.

Mme Roy a 52 ans et a autour d'elle une

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

13

POURQUOI ?

III

L'enfant, de son côté, se plaisait beaucoup à ces leçons oú le maître savait être aussi enfant que l'èlève.

Il était bien difficile à Madame Cérisy de le tenir à l'écart. Elle ne pouvait désobliger M. La Louvière, encore moins causer de la peine à Eugénie.

Victor Ballefin flottait allègrement entre la quarantaine et les brumes attristantes de la cinquantaine. Grâce à la vigueur de sa constitution, à son pas délibéré et hardi, on ne lui donnait pas son âge. Il ne présentait rien de beau ; il était plutôt laid sous un air de franchise et de volonté imprimé sur sa physionomie. Le front était large, intelligent ; les yeux petits, pétillants de vivacité, de malice ou de tendresse ; la bouche aimable ou sardonique. Mais le caractère que respirait son visage était la bonté. Jeune d'esprit, riant d'imagination, exubérant de gaité, sa parole était emportée, tonante, ou d'une pénétrante douceur ; toujours facile et enjouée Il rimait à ses heures des vers dorés comme sa langue. Avec cela timide sans gaucherie, simple sans niaiserie, causeur sans sottise, ni indiscrétion. Modeste sans affectation, ni humilité, avec un coin de fierté naturelle, il possédait un tact de réserve si attentive et si prévenante un respect si affectueux, si tendre, qu'on se laissait gagner à sa conversation, entraîner à sa compagnie.

Il avait beau s'effacer, il ne parvenait pas à rester inaperçu, à ne pas piquer l'attention, à ne pas éveiller l'intérêt. La mobilité d'expression de ce joyeux virage oú venaient se peindre l'incessante varlété de ses impressions, n'était pas le moindre attrait de cette brave et riche nature. Ses amis l'aimaient, les dames en riaient, puis finissaient par le trouver aimable, voire même gentil, et oubliaient son âge devant sa santé robuste, son inépuisable bonne hummeur, sa verve entraînante ou la pénétrante douceur de ce riche tempérament, enfin l'hilarité communicative de cet heureux naturel. Un défaut capital frappait d'inutilité tous ces dons de plaire, tant de séductions : il ne savait ni flatter, ni flagorner ; il était indépendant et pauvre. Il en souffrait dans son cœur aimant ; il en devenait ombrageux, un peu sauvage, et il s'isolait avec une adresse toute féminine.

C'est à la campagne de Madame de Célis, au manoir de Clos-Sous-Ombre, dont elle subissait le charme, que Madame Laure Cérisy apprit à connaître cet homme d'esprit et de cœur. Elle avait remarqué son silence discret et prolongé, dans un coin, pendant le bruit et la gaîté des conversations, elle lui en marqua son étonnement.

— Je ne suis ni de la famille, ni ami, ni invité ; je suis accepté, Madame, et ma place est à l'écart.

Un jour Madame Cérisy s'assied à côté de lui. — Je veux être à l'écart avec vous, dit-elle, si toutefois vous m'acceptez.

Ballefin s'inclina le plus respectueusement du monde.

— Il sait vivre, pensa Laure. — Madame Cérisy avait beaucoup lu, énormément dévoré de lectures pendant sa période glaciaire. Elle se mit à parler romans, histoire, théâtre, littérature. Ballefin approuvait, opinait uniquement pour alimenter la causerie. Il suivait la conversation au lieu de la diriger. Il la laissait aller au gré de la fantaisie de sa charmante interlocutrice.

Le théâtre amenait la musique, alors apparait le causeur ; les anecdotes jaillissent pressées, imprévues de ses lèvres. On parla peinture, et il prodiguait sur les grands artistes et les grands maîtres les détails les plus piquants et du plus vif intérêt. Enfin il causa costumes, modes avec la verve d'un connaisseur, une mémoire imperturbable, d'une étonnante précision, avec l'imagination d'un esprit qui aime ces choses et qui sait aimer ce qu'elles embellissent.

— Mais c'est un homme d'esprit, se dit Laure ; un esprit aimable, une vraie langue dorée et fort respectueux.

— Sais-tu bien, dit-elle à Eugénie, que ton ami, M. Ballefin, avec son aire boudeur, tant soit peu sauvage, est une encyclopédie vivante, une perle de conversation ?

— Et tu l'as fait parler ? Toi, lui, un homme !

— Méchante ! mais ce n'est pas un homme, c'est une langue enchantée.

A Suivre.

VICTOR APER

© VILLE DE SISTERON

petite colonie de cinq enfants qu'elle a en sevrage. La pauvre femme venait d'être sur le point d'abandonner sa tâche. La maladie s'était abattue sur elle et pendant plusieurs mois elle fut obligée de garder le lit. Ce fut un coup de sang qui commença : un érésipèle vint ensuite. Le retour d'âge compliquait la situation. Des douleurs atroces la torturèrent, s'étendant de jour en jour Les doigts de pieds,

le talon la cheville, les genoux et toutes les jambes furent atteints successivement ; l'enflure augmentait. Elle souffrait horriblement dans l'aine, le ventre, l'estomac et les reins. Enfin, comme si cela ne suffisait pas, les épaules, les bras et les mains enflèrent également. La tête lui faisait un mal affreux et l'estomac refusait tout aliment. Aucun remède n'apportait même un adoucissement à ses souffrances. Son fils était désespéré et déclarait tous ses soins superflus. Lorsqu'un jour une brochure lui tomba sous les yeux. Il y était question d'un nombre considérable de guérisons opérées par l'emploi des pilules Pink pour personnes pâles du Dr Williams. Sans hésiter, il en fit venir une boîte et voilà qu'après quelques jours, les douleurs diminuèrent par tout le corps. Au bout de douze jours, la première boîte finie, elle allait beaucoup mieux, l'appétit et la digestion étaient parfaites. Elle en prit successivement sept boîtes. Elle avait gardé le lit près de trois mois. En mars elle était complètement guérie et reprenait toutes ses occupations.

C'est avec l'expression d'une réelle reconnaissance que Mme Roy et son fils, avec lequel je me suis entretenu longuement, me firent le récit ci-dessus. Ceux qui feront usage des Pilules Pink obtendront les meilleurs résultats. Elles ne sont pas seulement efficaces pour l'anémie, rhumatisme sciatique, névralgie, paralysie, ataxie, locomotrice, danse de Saint-Guy, maux de tête, névroses, scrofules, etc. elles sont un régénérateur du sang et un tonique des nerfs. Elles redonnent de belles couleurs aux teints pâles, agissent dans toutes les phases d'affaiblissement chez la femme, et produisent sur les hommes une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage physique et mental et par les excès.

En vente chez tous les pharmaciens, mais on peut se les procurer au dépôt principal, MM. Gablin et Cie (pharmacien de 1re classe) 3. Cité Trévise. Paris, á 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 par 6 boîtes franco contremandat-poste.

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

SISTERON

—)o(—

Conseil Municipal. — Jeudi soir, le Conseil municipal, en réunion pleinière, a nommé un nouveau Maire, en remplacement de M. Latil qui s'est finalement décidé à accepter la situation dont la manificence gouvernementale l'a gratifié : ce grand homme avait rêvé mieux et plus haut en raison des services *signalés* qu'il a rendu..... aux Dignois par exemple, mais il s'est dit fort judicieusement qu'à défaut des grives qu'on lui faisait perpétuellement miroiter, il valait autant croquer le merle Lyonnais, qui passait à portée de sa fringale.

M. Latil ayant jeté son écharpe aux orties, n'est plus qu'un simple cadavre administratif contre lequel nous aurions mauvais goût de trop nous acharner.

nous le laisserons donc aux charmes de ses nouvelles fonctions et des suaves trottins de boulevard, qu'en sa qualité d'amateur, il ne manquera pas de remarquer.

Son successeur au fauteuil n° 1 est M. F. Thélène, dont diverses gazettes ont déjà signalé les exploits. On nous dit, qu'il est, comme l'enfer, pavé des meilleures intentions. Nous lui ferons donc crédit quelque temps et attendrons l'effet de ces bonnes intentions pour lui décerner très impartialement les compliments... ou les critiques qu'il pourra mériter.

S'il réussit à mettre d'accord notre pauvre pays abandonné, nous le proclamerons encore plus grand homme que l'ex-maire Xavier.

Voici le résultat du scrutin relatif à cette nomination et à celle du 2e adjoint :

Election du Maire : Votants : 22. M. Thélène, 19 voix, est élu Maire.

Election du 2e adjoint : Votants : 22. 1er tour : MM. Pallet, 9 voix ; Ferrand, 8 ; Martel, 3. 2e tour : M. Ferrand se désiste. MM. Pallet, 12 voix ; Ferrand, 5 ; Martel, 2.

Garnison. — On lit dans l'*Echo des Alpes* du 30 mai dernier :

LES QUATRIÈMES BATAILLONS

M. Joseph Reinach, député de Digne, à la suite d'une démarche qu'il avait faite avec le regretté M. Soustre auprès du général Billot, a reçu du ministre de la guerre la lettre suivante :

Paris, le 17 mai à897.

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la demande formée par la municipalité de Digne en vue de recevoir comme garnison un des quatrièmes bataillons qui doivent être prochainement créés.

J'ai l'honneur de vous faire connaitre comme suite à ma précédente communication à ce sujet, que j'ai chargé les Généraux commandant les corps d'armée de procéder à une première étude des conditions d'installation de ces unités.

Il convient donc que les demandes concernant cette nouvelle organisation soient adressées *sans retard* à ces officiers généraux, qui ont été du reste, avisés, par mes soins, de la démarche que vous avez bien voulu faire auprès de moi.

Recevez, etc.

Le Ministre de la Guerre,
Général BILLOT.

Nos lecteurs trouveront plus loin le compte-rendu de la séance du Conseil municipal dans laquelle M. le docteur Romieu, maire de Digne, a saisi l'assemblée communale de cette importante question en lui donnant communication d'une autre lettre qu'il avait reçue à ce sujet de M. le général Zurlinden, commandant le XVe corps d'armée.

Ainsi donc, voilà une ville, Digne, prospère autant que possible et qui possède déjà une garnison, qui ne craint pas de faire demande sur demande pour accaparer encore un bataillon à son profit.

D'autre part, nous lisons dans le *Républicain des Alpes* du 29 mai 1897 :

Manosque. — Par suite de la création prochaine des quatrièmes bataillons, les villes qui désirent obtenir des garnisons ont été invitées à faire leurs offres au ministère de la guerre. Ces villes doivent s'engager à l'acquisition d'un terrain d'environ 2 hectares pour l'établissement de la caserne, plus l'achat ou la location d'un champ de tir. Pour tous ces frais et la construction de la caserne il faut tabler, dans notre région, sur une dépense d'environ 8 à 900.000 francs.

Si on est logique, la préférence devra être donnée aux villes situées dans les départements frontière, car il est à présumer que nombreuses seront les cités qui feront les frais nécessaires pour avoir de la troupe.

Est-ce que Manosque ne pourrait pas se mettre sur les rangs ?

Nous sommes d'avis, nous, qu'une garnison donnerait une grande importance à notre ville, et qu'elle serait une source de bénéfices pour les commerçants, comme pour un certain nombre d'agriculteurs.

Reste à savoir, cependant, si les dépenses à faire ne dépasseraient pas les bénéfices. Nous ne le pensons pas, car nous avons vu souvent et nous verrons encore des municipalités faire des sacrifices plus considérables pour avoir de nouvelles garnisons ou pour augmenter celles existant. Presque toujours les populations on eu à s'en louer.

Voici, au surplus, comment un journal d'Avesne établi ce que peut rapporter la garnison d'un 4e bataillon. et notre confrère met presque tout au dessous du chiffre réel :

Un bataillon, ayant l'effectif moyen de 500 hommes, dépense, à raison de 1 fr. par homme, 500 francs par jour, soit 182,500 francs par an.

Le même bataillon a un effectif de 15 officiers, dont la solde, l'une dans l'autre peut-être évaluée à 3,000 fr., soit 45,000 francs que l'on peut mettre encore en dépenses.

En admettant que chacun des hommes de troupe reçoive de ses parents une somme de 5 fr. par mois — ce qui est loin d'être exagéré — nous trouvons pour le bataillon 2,500 fr. par mois, soit 30,000 fr. pour l'année.

On ne s'en tient pas à ces 500 hommes Le bataillon reçoit autant de réservistes chaque année. Au franc du gouvernement, chacun ajoute au moins vingt sous de sa poche, soit une dépense de 1,000 fr. par jour, 28,000 fr. pour les vingt-huit jours.

Et notre confrère arrive à établir qu'un bataillon d'infanterie dépense sur place 285,000 fr. ; si l'on ajoute les dépenses des parents et des amis qui viennent voir le « pauv' troubud' », on arrive facilement à une dépense annuelle de plus de 300,000 fr. En adoptant le chiffre de 10 0/0 comme bénéfice des cabaretiers et autres commerçants, c'est donc un revenu annuel de 30.000 francs qui reste dans la ville. S'il y a un octroi, le bataillon en accroit beaucoup le revenu.

Nous signalons le cas à nos édiles, et nous les prions de profiter de l'occasion pour étudier cette importante question d'arriver à faire de Manosque une ville de garnison.

Nous n'ajouterons aucun commentaire.

Nous espérons que, comme M. Romieu, le nouveau maire de Digne, M. Thélène, le nouveau maire de Sisteron, saura défendre les intérêts de notre ville qui par sa situation, sa citadelle et, disons-le, ses besoins, mérite mieux que toute autre, la sollicitude de nos gouvernants.

Fête Patronale. — Le clou, ou mieux les clous du programme, sont les courses de bicyclettes et les courses de chevaux. Ces dernières s'annoncent comme particulièrement brillantes par le nombre et la qualité des chevaux engagés.

Magistrature. — Par décret, M. Angelin Demandols, licencié en droit, est nommé juge suppléant au tribunal civil de Sisteron, en remplacement de M. Elie Charnier démissionnaire.

Cette nomination est très bien accueillie dans le public où l'on se rappelle encore l'aménité du père du nouveau jnge, alors qu'il était président de notre tribunal. Le même décret, nomme aux mêmes fonctions, à Sisteron, M. Paul Fabre licencié en droit.

Contributions Indirectes. — Les emplois de commis principal, chef de poste et de commis principal ordinaire, viennent d'être supprimés pour notre ville. M. Durand est nommé au même emploi à Marseille ; M. Gauthier également. Ces deux fonctionnaires ne laissent que de bons souvenirs dans notre ville.

Eden-Concert. — Il existe, rue de la Mission, un vaste et antique local où, jadis, les bons pères se livraient à de pieux exercices. Ce local, d'abord église, puis théâtre, salle de Cercle et enfin entrepôt, vient ce passer entre les mains d'un impressario qui après l'avoir fait somptueusement décorer, le rend à sa seconde destination.

Ce soir, une troupe de *primo-cartello* débute dans cet établissement. En voici la composition :

M. Sti-Wel, Clown musical du Palace de Londres ; Mlle Jane Porel, chanteuse de genre, de l'Alcazar de Marseille ; M. Arnaldi, comique de genre, le grand rival de Paulus ; Mme Layrac, romancière, du Palais de Cristal de Marseille ; Les Audrys, duettistes, mondains, excentriques du Palais de Cristal de Marseille. Le piano sera tenu par le professeur Pelatza.

Casino-Théâtre. — La troupe Derval reviendra très probablement nous faire ses adieux, avant sa dislocation provisoire, la plupart des artistes qui la composent ont de sérieux engagements dans divers théâtres de la région.

—)o(—

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

8

LES DÉSILLUSIONS DE MONSIEUR SOLDORÉ

Par Louis des Iles

V

On pense bien que celui-ci proposa, et obtint sans trop de difficultés d'aller sceller le renouvellement de connaissance daus un café.

Chanteclair avait appris à Soldoré qu'il était en assez sortable position, la devant presque tout entière à sa voix. D'abord simple chantre à l'église Saint-Eustache, il avait promptement ajouté une corde à son arc ; il était entré comme simple choriste dans un théâtre.

Aujsurd'hui, sans rêver à de beaucoup plus hautes destinées, n'ayant jamais passé par le Conservatoire, il était parvenu au grade de coryphée, pour bien dire de chef des chants dans le modeste petit théâtre où Aristide venait de l'entendre sans le reconnaitre.

Ce n'était pas le patole, assurément. Mais la vie était agréable, pas trop dure en somme. Le « fixe » du théâtre et de l'église, le « casuel », avec en plus quelques « cachets » gras ou maigres dans quelques concerts ou solennités publiques ou privées, on pouvait bien vivre.

Pressé de narrer à son tour sa situation Aristide l'avait fait un peu à contre-cœur, gazant ses désillusions et ses rancœurs Mais il n'avait pu ne pas avouer qu'il était sans emploi, sans occupation, sans ressources autre que celles lui venant de sa mère.

— Avec ta voix, avec tes qualités de musicien, s'était écrié le bon Polydore, mais c'est invraissemblable ! Gageons que tu n'as rencontré jusqu'aujourd'hui aucun véritable ami, aucun bon garçon, capable de te donner un coup d'épaule autrement.... qu'avec de belles phrases et des paroles à double face.

Aristide ouvrait la bouche pour protester peut-être :

— Non, ne dis pas le contraire. Cela va changer, à partir de maintenant. Polydore est là. Tu as de la chance. C'est bien entendu, je vais le piloter, et avant peu tu seras dans le port, plus ou moins bien abrité pour commencer, mais il y a temps à tout.

— Mon cher ami, que de reconnaissance. Tu viens à peine de me...

— Pas de paroles inutiles. Il est tard, Je suis très rangé. quoique tu puisses penser de la vie d'un homme de théâtre. Il est l'heure d'aller se coucher.

— Mais je ne te retiens pas...

— Nous ne nous entendrons pas si tu m'interromps toujours. Tu es toujours décidé à tâter la musique ?

Vague signe d'acquiescement du côté d'Aristide.

— Ton oui est bien mou, bien hésitant. Mais je suis l'homme des proverbes. Tu n'as rien dit, qui ne dit rien consent. Tiens, voilà une adresse, demain sois là à 2 heures. Nous causerons plus longuement et surtout plus utilement, pour toi.

Nous avons vu comment Hippolyle et Polydore se rencontrèrent au café des « Mas-tu-vu », ce qui résulta de leur conversation, et quel nouveau rendez-vous fut pris entre les deux amis. Il reste à connaitre ce qu'il advint de ce nouveau rendez-vous.

VI

Les cloches de Saint-Eustache sonnaient à grande volée le « dernier coup » de la grand'messe. L'autel resplendissait de lumières et de fleurs comme aux jours de grnde cérémonies : c'en était une d'ailleurs. Aux fidèles, aux « habitués », peut-on dire sans manquer de respect aux choses saintes, généralement plus nombreux aux jours de solennité, s'étaient adjoints les curieux, les dilettantes, les friands de musique sacrée ; l'assistance était déjà nombreuse.

Dans le chœur, tout était disposé pour l'exécution d'une messe à grand orchestre, qu'allait exécuter la maitrise au grand complet, c'est-à-dire avec l'adjonction des voix d'hommes, ténors et basses, dont partie recrutée parmi les « artistes » de théâtre et de concerts.

Presque tous les instrumentistes étaient déjà à leur poste, devant leurs pupitres. Ils procédaient à l'importante opération de l'accord définitif à donner à leurs instruments.

A Suivre.

© VILLE DE SISTERON

ÉTAT-CIVIL

Du 28 Mai au 4 Juin 1897

NAISSANCES

MARIAGES

NEANT

DÉCÈS

Roubaud Pierre-Joseph, 63 ans.

AVIS. — M. GIRAUD, coiffeur, a l'honneur d'informer ses clients, que son Salon de Coiffure situé place de la Mairie est transféré depuis Pâques, rue Droite, en face l'Hôtel Nègre.

HUITRES et CHOUCROUTE

Tous les Dimanches au Café Clergues

—)o(—

LES PERSONNES qui désirent une bonne ouvrière repasseuse, à la journée, peuvent s'adresser à Mademoiselle Marie BRUNET (rue Chapusie) Sisteron.

GRANDE LIQUIDATION

Pour cessation de Commerce

Mlle **C. LIEUTIER**, modiste, *Rue Deleuze*, **Sisteron**, informe le public qu'elle met en vente un grand assortiment d'articles de modes, tels que *Dentelles, Broderies, Fleurs, Velonrs, Plumes et Rubans* à **Cinquante pour cent** au **dessous du prix de facture.**

A AFFERMER DE SUITE

BOULANGERIE

Avec Bonne Clientèle

S'adresser à AILHAUD Louis, à la Motte-du-Caire

Avis au Public

M. L. ROUBAUD, horloger-électricien, informe le public qu'il met en vente des **Lampes Electriques**, même provenance que celles de la Compagnie d'éclairage au prix de **1 fr. 50** pièce.

MAISON RECOMMANDÉE

RESTAURANT - AUBERGE

LIEUTIER dit CHABRILLON

Rue Font-Chaude, Bourg Reynaud

SISTERON

Prend des pensionnaires à partir de **45** francs.

A VENDRE D'OCCASION

Une BASCULE Charretière

Force 6,000 Kilos

S'adresser au Bureau du Journal

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL DES CHEVEUX, de Madame

S·A·ALLEN

Le plus efficace pour rendre aux cheveux gris ou blanchis, la couleur et la beauté naturelles.

Il fortifie et embellit la chevelure.

Chez les Coiffeurs et Parfumeurs.
Fabrique: 26 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à Sisteron chez M. H. REBATTU, Mercerie-Parfumerie rue Porte de Provence.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, le 2 Juin 1897.

Une grande animation règne aujourd'hui sur le marché et la liquidation des RENTES FRANÇAISES se fait en hausse : 3 o/o 103.85, 3 1/2 o/o 106.30.

Le mouvement s'étend, avec moins d'intensité, toutefois sur les Sociétés de Crédit. Le CRÉDIT FONCIER monte à 700, le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE à 572, le CRÉDIT LYONNAIS à 780, la SOCIÉTÉ GÉNERALE à 515.

On offre la BANQUE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE DU SUD à 76. Les porteurs de ce titre ont intérêt à s'en débarrasser au plus vite.

Les appareils d'électricité O. Patin sont en usage dans les principales villes de France. Avec la diffusion de l'électricité pour l'éclairage et la traction, la Cie ELECTRIQQE O. PATIN 3, rue du Château à Puteaux a vu son chiffre d'affaires atteindre une importance inespérée. Elle a donc été obligée d'agrandir ses moyens de production. Les obligations 5 0/0 qu'elle émet dans ce but au prix de 468.75 net jouissent d'une faveur méritée.

L'obligation de la Cie CENTRALE DES ALLUMETTES rapportant 25 fr. cote 480 francs.

Les conditions d'exploitation des MINES D'OR DAUPHINOISES DE LA GARDETTE sont privilégiées, l'eau, le chemin de fer, la main d'œuvre facile ; tout est réuni. Tandis qu'au Transvaal par exemple, ce sont autant de certains les bénéfices de l'entreprise. Le dividende de 20 0/0 indiqué par les calculs de la Cie, repose sur ces facilités d'exploitation autant que sur la richesse prouvée des filons.

Hausse accentuée des CHEMINS FRANÇAIS,

La terre tourne !

La terre tourne ! Il n'y a pas si longtemds qu'il aurait paru ridicule d'affirmer la possibilité de traverser l'Atlantique en moins de sept jours. De même prétendre faire absorber de l'huile de foie de morue à des personnes d'estomac délicat eut à la même époque fait rire. Cependant aujourd'hui nombre de ces personnes bénéficient des découvertes modernes et absorbent cette huile de foie de morue, avec grand profit pour leur santé, sous forme d'Emulsion Scott.

Dans nombre de cas, les symptômes dyspeptiques sont causés par un abaissement de vitalité ; il peut y avoir et il y a même très souvent une tendance vers la dispepsie ou autre troubles digestifs et toutes les faiblesses de cette nature ne proviennent que d'un manque de vitalité. Ce résultat est mauvais pour deux raisons, car non seulement les fonctions digestives se trouvent entravées, mais le corps ne recevant pas de nourriture n'acquiert pas la force nécessaire pour résister à ces faiblesses.

Dans ce cas une nourriture discrète et facile telle que l'Emulsion Scott a l'huile de foie de morue et aux hypophosphites de chaux et de soude qui ne nécessite aucun effort de digestion et donne cependant des forces, et juste ce qu'il faut pour rétablir l'équilibre détruit. Nous connaissons maints dyspeptiques qui ont recouvré la santé, la puissance et la gaieté, grâce à l'Emulsion Scott. Cela prouve une fois de plus la supériorité de l'Emulsion Scott sur tout autre mode d'emploi de l'huile de foie de morue

En vente chez J. Delouche, ph. 2, pl. Vendôme Paris, et toutes pharmacies. 5 fr. 50 le flacon ; 3 fr. le demi.

PILULES PHILOSOPHIQUES

Le jeu conduit au vol, l'or à l'indépendance ;
La faim à la cuisine, et la soif au tonneau ;
La douleur à la mort, les plaisirs a la danse ;
Et l'amour des parfums au *Savon du Congo.*

V, L. au parfumeur Victor Vaissier,

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Excursion en Dauphiné

La Compagnie P.-L.-M. offre aux touristes et aux familles qui désirent se rendre dans le Dauphiné vers lequel les voyageurs se portent de plus en plus nombreux chaque année, diverses combinaisons de voyages circulaires à itinéraires fixes ou facultatifs permettant de visiter à des prix réduits, les parties les plus intéressantes de cette admirable région : La Grande Chartreuse, les Gorges de la Bourne, les Grands Goulets, les Massifs d'Allevard et des Sept Laux, la route de Briançon et le Massif du Pelvoux, etc.

La nomenclature de ces voyages, avec prix et conditions, figure dans le Livret-Guide P.-L.-M. qui est mis en vente au prix de 40 centimes dans les principales gares de son réseau, ou envoyé contre 0 fr. 75 en timbres-poste adressés au Service de l'Exploitation (Publicité) 20, boulevard Diderot, Paris.

Bains de Mer de la Méditerranée

Billets d'aller et retour valables 33 jours. — *Billets individuels et billets collecttfs* (de famille).

Il est délivré du 1er Juin au 15 Septembre de chaque année, des billets d'aller et retour de Bains de mer de 1re 2me et 3me classe, à prix réduits pour les stations balnéaires suivantes :

Aigues-Mortes, Antibes, Bandol, Beaulieu, Cannes, Golfe-Juan - Vallauris, Hyères, La Ciotat, La Seyne-Tamaris-sur-Mer, Menton, Monaco, Monte-Carlo, Montpellier, Nice, Oullioules-Sanary, St-Raphaël, Toulon et Villefranche-sur-Mer.

Ces billets sont émis dans toutes les gares du réseau P. L. M. et doivent comporter un parcours minimum de 300 kilomètres aller et retour.

PRIX : Le prix des billets est calculé d'après la distance totale. aller et retour, résultant de l'itinéraire choisi et d'après un barème faisant ressortir des réductions importantes pour les billets individuels ; ces réductions peuvent s'élever à 50 0/0 pour les billets de famille.

Étude de Me Auguste BASSAC,

Notaire

SISTERON (Basses-Alpes)

LICITATION AMIABLE

Le DIMANCHE TREIZE JUIN mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à deux heures du soir, il sera procédé en l'étude et par le ministère de Me Auguste BASSAC, notaire, à la vente aux enchères publiques, à titre de licitation volontaire, de l'immeuble ci-après désigné, appartenant à Messieurs ASTIER et BOUFFIER, propriétaires à Sisteron.

DESIGNATION

UN LOT DE

TERRAIN A BATIR

Sis à Sisteron, quartier de la Porte de Provence ou des Combes, le long et à droite du chemin de Sisteron à Ribiers, confrontant dans son ensemble la route de Ribiers, le mur du Canal, M. Montlaux et passage commun à MM. Bertrand, Sylvestre et Montlaux.

Ce terrain qui se trouve en bordure de la route de Ribiers, à proximité de la rue de Provence, a une contenance totale approximative de deux cent vingt-cinq mètres carrés occupés actuellement par un barraquement de cent dix-sept mètres compris dans la vente.

Mise à Prix : Deux mille cinq cents francs, ci . . . . . 2,500 francs

Pour tous renseignements s'adresser à Me BASSAC, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété.

Confiserie Pâtisserie des Alpes

FABRIQUE DE FRUITS CONFITS

Maison recommandée par la supériorité de ses produits

Emile VOLLAIRE

SISTERON

Exposition de DIGNE 1883

MÉDAILLE D'ARGENT

M. E. VOLLAIRE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que pour cause d'agrandissement son magasin situé rue Droite est transféré depuis Pâques aux Quatre - Coins Maison TESTON, liquoriste. La grande quantité de marchandises qui s'écoulent chez lui est une garantie pour qu'on y trouve des produits de toute fraicheur et fabriqués avec des matières de 1er choix.

Cette nouvelle installation lui permettra d'y joindre la fabrication des fruits confits, confitures et sirops de toute sorte qu'il pourra livrer désormais à des prix avantageux, ainsi que les articles (eau-de-vie et liqueurs) de 1re qualité comme ceux tenus précédemment par Mme Teston.

La Revue des Journaux et des Livres

TREIZIÈME ANNÉE

Réduction du Tarif des Abonnements

Répandue dans le monde entier et rédigée par les écrivains les plus célèbres de notre époque, les plus aimés du public, la **Revue des Journaux et des Livres** est dans sa treizième année. Pour répondre au chaleureux accueil de ses nombreux lecteurs *elle réduit considérablement le tarif, de ses abonnements*, afin de se rendre accessible à toutes les bourses.

NOUVEAU TARIF RÉDUIT DES ABONNEMENTS : Trois mois, **3** fr. ; six mois, **5** fr. ; un an, **8** fr. On s'abonne, sans frais, dans tous les Bureaux de poste ; chez tous les libraires et marchands de journaux.

Le numéro : 10 centimes.

La **Revue des Journaux et des Livres** offre en *Primes gratuites* à chaque abonné **son portrait** carte-album et, sur l'envoi d'une photographie, un **splendide portrait** peint à l'huile

La collection des douze premières années de la **Revue des Journaux** contient plus de CINQ mille Nouvelles littéraires et Contes variés, signés des plus grands écrivains ; chaque volume est illustré de nombreuses gravures. Elle contient, en outre, des Romans complets d'*Alphonse Daudet*, d'*Henri Rochefort*, d'*Octave Feuillet*, de *Ludovic Halévy*, d'*Hector Malot*, de *Guy de Maupassant*, de *Paul Bourget*, d'*Émile Zola*, etc. La collection est composée de douze magnifiques volumes de 825 pages, contenant la matière de plus de cent volumes, vendus en librairie 3 fr. 50, solidement reliés en toile rouge, avec titres dorés. Chaque volume : 10 francs.

Les **12** *premières années*, **110 fr.** *le port en plus.*

Adresser les lettres et mandats à M. G. NOBLET, administrateur, 13, rue Cujas, Paris.

Au Nouveau Magasin

de Chaussures

A. GUIGUES

—(*Rue Deleuze, SISTERON*)—

On trouvera au Nouveau Magasin de Chaussures tous les genres faits jusqu'à ce jour, commandes et confections pour hommes et pour dames, fillettes et enfants a des prix très modérés.

La maison se charge de toutes les réparations de chaussures.

Toute personne qui achètera une paire de chaussures au Nouveau Magasin A. GUIGUES, aura droit à un billet de la tombola.

ON DEMANDE un Ouvrier Cordonnier et un Apprenti.

58 années de succès

60 récompenses dont 17 dipl. d'honneur 17 médailles d'or.

Grand Prix, exposition universelle Lyon 1894
Grand Prix, exposition univ. de Bordeaux 1895

ALCOOL de MENTHE **DE RICQLÈS**

Le seul Véritable Alcool de Menthe

Souverain contre indigestions, dysenterie, cholérine, maux d'estomac, de cœur, de tête.

Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse calmant instantanément la soif et assainissent l'eau.

PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES

EAU DE TOILETTE et DENTIFRICE EXQUIS

Exiger le nom de *Ricqlès* sur les flacons

A VENDRE

En totalité ou en partie

PROPRIÉTÉ située aux Marres, confroutant MM. Nevière et Colombon.

S'adresser à M. Arlaud, débitant de tabacs à Sisteron.

Guerre à l'Anémie!

FER GAFFARD

(Poudre de Fer sucré soluble)

LE ROI DES FERRUGINEUX

Le plus pur, le plus soluble, le plus agréable, le plus actif et le meilleur marché. — PRIX : 2f50 le Flacon

DÉPOT : PHARMACIE CENTRALE du NORD, 132 et 134 Rue Lafayette, Paris, ET TOUTES PHARMACIES

Dépôt à Sisteron, chez M. LAUGIER Pharmacien.

Le gérant : Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

SAVON PUR

1er PRIX — EXPOSITION Industrielle DE MARSEILLE — 1890

MARQUE DÉPOSÉE — LE FER À CHEVAL

GRAND PRIX D'HONNEUR — EXPOSITION Industrielle de Saint-Etienne — 1895

AVIS AUX MENAGÈRES

Le **SAVON PUR,** marque « le *Fer à Cheval* », fabriqué par M. J.-B. PAUL, à Marseille, doit sa belle teinte dorée à l'huile de palme qui entre dans sa composition et qui lui donne des qualités adoucissantes inconnues dans les autres savons.

Aussi l'emploi du **SAVON PUR,** marque « le *Fer à Cheval* » est-il recommandé aux personnes soucieuses de leur santé et de la conservation de leur linge auquel il donne une éclatante blancheur en conservant le tissu et permet de réaliser à l'usage

UNE ÉCONOMIE D'AU MOINS 30 POUR 0/0

Ce Savon vraiment supérieur se trouve dans **TOUTES LES BONNES ÉPICERIES**

Inspecteur Départemental Monsieur **AUGUSTE BASTIDE** *à MANOSQUE (Basses-Alpes)*

VELOCIPÈDES PEUGEOT

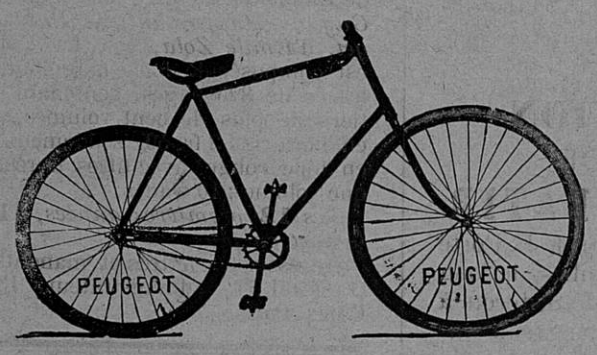

Représentant :

HENRI MARTEL

Coutelier à SISTERON

Réparations et transformations de Bicyclettes. — NICKELAGE

FER BRAVAIS

TONIQUE et RECONSTITUANT

ADOPTÉ PAR TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES DU MONDE ENTIER. — Exiger la Véritable Marque

---

XÉRÈS VERMOUTH

APÉRITIFS, LIQUEURS & COGNACS **CUSENIER**

LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE

21 USINES ET COMPTOIRS — Direction : 226, Boulevard Voltaire, Paris.

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR CONSTRUCTION

L. LEON

Maître-Charpentier, maison Armand, route de Noyers

SISTERON (Basses-Alpes)

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Bois de Charpente et de Menuiserie, Parquets en Bois du Nord et Pitch-Pin, Briques, Tuiles, Ciments, Chaux, Plâtres, etc.

Charbon de Pierre : Gros, 2 fr. les 100 kil. ; Détail : 2 fr. 25

CHARBON DE BOIS

MERCERIE BONNETERIE

HENRI REBATTU

SISTERON (Basses-Alpes)

GRAND CHOIX DE

COURONNES MORTUAIRES

PERLES et MÉTAL

ARTICLES FUNÉRAIRES EN TOUS GENRES

PRIX MODÉRÉS

MACHINES A COUDRE

De Tous Systèmes

Bicyclettes en Tous Genres

ATELIER DE RÉPARATIONS

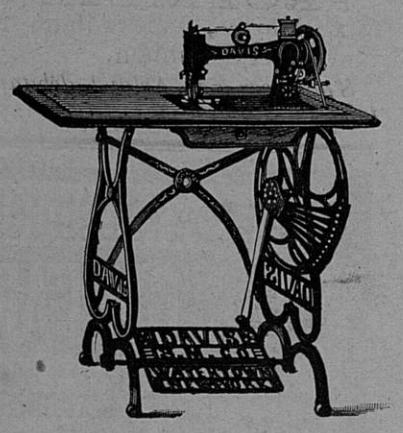

Vente et Location de Mandolines

Prix Très Réduits

L. ROUBAUD

HORLOGER-ELECTRICIEN

Rue de Provence, SISTERON

OUI OUI OUI OUI

LA VICTORIEUSE

EST LE MEILLEUR DES PRODUITS POUR **TEINDRE SOI-MÊME**

En toutes Nuances — Essayez-là

PAQUET Pr 10 LITRES

40 c.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ARTIGE, AUBENAS (Ardèche)

Pharmaciens, Droguistes, Epiciers, Merciers, Quincaillers

LOUIS FIDÈLE

Route de Noyers — Sisteron

Bois de Construction et de Menuiserie, Briques, Plâtres, Ciment, Chaux, Tuiles et Malons.

Fournitures Générales pour Maçonnerie

SISTERON-JOURNAL

EST EN VENTE

à MARSEILLE : chez M. GAUCHON Cours Belzunce.

à AIX : chez M. César MARTINET Cours Mirabeau.

GRATIS

Pour vulgariser ses

Magnifiques Portraits

AU CRAYON-FUSAIN

La **SOCIÉTÉ ARTISTIQUE de PORTRAITS** (le plus grand établissement en France de reproductions artistiques) fera à tous ceux qui enverront une photographie, un agrandissement grandeur naturelle fini au crayon-fusain d'une valeur réelle de 75 francs, ***absolument gratis ;*** pourvu que cette annonce soit détachée et retournée avec la photographie d'ici 20 jours à partir de cette date du journal, à M. **TANQUEREY,** directeur de la **Société Artistique de Portraits** en son hôtel particulier, *9, Rue de Saint-Pétersbourg, Paris.* — La photographie vous sera retournée intacte avec le grand portrait.

Ecrire votre nom et adresse au dos de votre photographie.

VINS EN GROS ET AU DÉTAIL

Garantis pur Raisin

Depuis 30 FRANCS et au-dessus

E. SARLIN

Rue Saunerie, SISTERON.

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre **Le Maire**

© VILLE DE SISTERON